

Association Belge des Juristes Démocrates Belgische Vereniging van Democratische Juristen

SECRETARIAT

5, rue Coppens
1000 Bruxelles

SECRETARIAAT

5, Coppensstraat
1000 Brussel

INF

COMMUNIQUE

DU BUREAU DE L'ASSOCIATION BELGE
DES JURISTES DEMOCRATES

Les victoires remportées par les mouvements de libération en Angola, au Mozambique et en Guinée-Bissau et l'action conjuguée des forces démocratiques au Portugal ont conduit au renversement de la dictature fasciste de ce pays. Le Bureau de l'A.B.J.D. s'en réjouit vivement. Il apporte, en cette occasion, son soutien aux démocrates portugais qui luttent pour l'indépendance de l'Angola et du Mozambique et la reconnaissance de l'indépendance de la Guinée-Bissau.

Dans cette optique, l'A.B.J.D.,

1) insiste auprès des nouvelles autorités portugaises pour qu'elles reconnaissent clairement le droit à l'autodétermination et à l'indépendance des peuples susvisés.

2) demande au Gouvernement portugais de mettre immédiatement un terme aux guerres coloniales et d'entamer des négociations avec la République de Guinée-Bissau et avec le MPLA et le FRELIMO, représentants authentiques des peuples de l'Angola et du Mozambique.

Seules des négociations permettront d'éviter le danger du coup d'Etat ou de manoeuvres néo-colonialistes par les minorités blanches de l'Angola et du Mozambique appuyées par les régimes minoritaires racistes de l'Afrique du Sud et de Rhodésie.

3) en appelle au Gouvernement belge pour qu'il reconnaisse sans délai la République de Guinée-Bissau et qu'il offre un programme d'assistance matérielle au nouvel Etat.

4) demande au Gouvernement belge d'accorder, comme le font déjà les Pays-Bas et les Etats nordiques, une aide politique et matérielle aux mouvements de libération conformément aux résolutions des Nations Unies.

Bruxelles, le 21 mai 1974.